



Festival Archipel

Projet - enjeux - public - partenariats

LE FESTIVAL

Festival international de création musicale fondé en 1992 à Genève et soutenu par la Ville et l'État, Archipel contribue à faire des musiques d'aujourd'hui un élément important et reconnu de la vie culturelle suisse. Il est le principal festival suisse entièrement consacré à l'art contemporain.



Autour de son lieu central, la Maison communale de Plainpalais, le festival organise chaque printemps une série d'événements qui reflètent toutes les formes de la création musicale et s'ouvre aux autres arts (danse, cinéma, vidéo, arts plastiques). Pendant dix jours, concerts de musique instrumentale et vocale, œuvres scéniques et multimédias, improvisations, électroacoustique, installations sonores rythment la vie musicale genevoise.

Produisant seul ses propres spectacles, ou en partenariat avec les principaux acteurs culturels suisses et européens, Archipel invite les plus grands compositeurs de notre temps, et soutient activement l'émergence d'une jeune génération de créateurs en passant de nombreuses commandes.

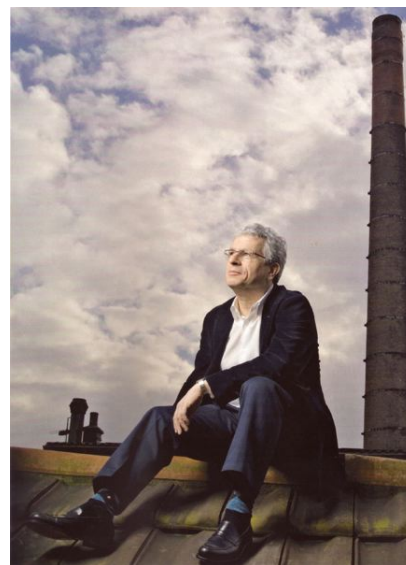
DIRECTION ARTISTIQUE

Après des études de médecine à Paris, d'épistémologie à l'EHESS avec Edgar Morin, et de composition au CNSMP avec Schaeffer et Reibel, Marc Texier se consacre à la direction artistique, la production radiophonique, et l'écriture.

En 1983, il fonde le programme Voix Nouvelles (formation de compositeurs et chanteurs, ensembles en résidence, production de spectacles) auquel il a associé depuis 1990 un cours de composition et un réseau d'échanges internationaux (France-Hollande-Canada-Japon-Autriche-Allemagne).

Producteur à France-Musique de 1982 à 1994, il s'occupe particulièrement de la diffusion de la musique contemporaine et réalise des monographies de compositeurs : Scelsi, Ives, Varèse, Ohana, Pablo, Ligeti, Huber, Donatoni... Il poursuit cette activité de médiatisation à l'Ircam de 1995 à 2004 où il conçoit et développe une base de données documentaire sur la musique moderne brahms.ircam.fr.

Entre 1986 et 1992, il est co-fondateur et membre du comité de rédaction de la revue *EntreTemps*, puis en 1997-1998 du comité de *Musica Falsa*. Il publie régulièrement des textes sur la musique. Son journal de la création musicale, *Moments passés-Musique présente*, paraît aux Éditions Van Dieren. Depuis 2006, il est directeur général du festival Archipel de Genève.



LES ENJEUX DE LA CRÉATION MUSICALE D'AUJOURD'HUI

Festival de créations, Archipel reflète l'état actuel de la scène musicale contemporaine. Celle-ci est caractérisée par trois grandes évolutions:

1. MONDIALISATION DE LA CRÉATION

Comme toute activité humaine, la musique a été profondément bouleversée par le processus de mondialisation. Une multitude de jeunes compositeurs viennent aujourd'hui de pays dont on ne connaissait pas il y a dix ans la créativité : Amérique du Sud, Asie centrale, Europe de l'Est, etc. Ce sang neuf, issu de traditions musicales autrefois confinées à leur région d'origine, irrigue maintenant la création. La musique contemporaine, comme art exclusivement occidental, n'existe plus. Genève, et plus largement la Suisse, par sa tradition d'accueil, l'excellence de ses formations universitaires, la qualité de ses interprètes, attire nombre de ces artistes et est devenu l'un des centres européens de cette musique mondialisée, Archipel son organe de production et de diffusion.

2. BASCULEMENT DU RÉPERTOIRE MODERNE DANS LE « CLASSICISME »

L'essentiel de l'art d'après-guerre a acquis, au fil des décennies, un statut de « classique » sans pour autant être intégré au répertoire des orchestres et des opéras. L'une des missions d'Archipel est de favoriser l'entrée de ces œuvres dans le « grand répertoire » en nouant des partenariats avec les principales institutions symphoniques et lyriques (Grand Théâtre, OSR, OCG, Basel Sinfonietta, Orchestre National de Lyon...). Et accompagner la reconquête d'un public mélomane, mais non versé dans la modernité, en organisant en parallèle concerts de musique de chambre, médiation pédagogique, conférences et présentations publiques.



3. ÉMERGENCE DE NOUVELLES FORMES

Enfin, cette musique qui n'est plus occidentale, qui n'est plus uniquement contemporaine, est également de moins en moins destinée au concert. On assiste à un brassage des genres, à l'émergence de nouvelles formes résultant de l'abolition des différences entre les arts. Que ce soit le fait de plasticiens qui s'emparent du son comme

objet de leur sculpture, de dramaturges qui utilisent la musique comme élément scénique, de vidéastes qui composent en images, ou de musiciens qui se tournent vers les installations sonores, le théâtre musical ou l'art multimédia. Cette convergence nouvelle est renforcée encore par la communauté des outils informatiques utilisés en musique, peinture ou cinéma. Cette mutation culturelle et sociologique transforme de fait un festival de musique contemporaine en festival d'un nouvel art sonore dont les artistes ne sont plus exclusivement des musiciens.

PROJET ARTISTIQUE

Afin de suivre l'évolution des nouvelles formes d'expression artistique, de la technologie musicale, et de refléter tant les demandes des artistes que du public, Archipel développe les points suivants :

- DIVERSIFICATION DES FORMES DE PRÉSENTATION DE LA MUSIQUE

Moins de concerts, plus de spectacles vivants. Les installations multimédias, le théâtre musical, l'opéra, les performances, les événements en plein air touchent un public nouveau qui ne vient pas habituellement au concert contemporain. Ces formes nouvelles de présentation de la musique sont tout à la fois demandées de plus en plus par les artistes et connaissent un véritable succès public. Elles sont toutefois plus chères qu'un concert traditionnel.



Dans cette optique, nous organisons également des journées portes ouvertes à la Maison communale de Plainpalais lors desquelles un public familial peut venir butiner librement des événements de toute nature qui se succèdent toutes les 20 minutes pour une somme forfaitaire modique.

- CONVENTIONS HAUTES ÉCOLES ET ORCHESTRES



Nous nous sommes engagés depuis 2014 dans l'établissement d'une série de conventions pluriannuelles avec la Haute École de Musique de Genève (convention 2014-2018), l'Orchestre de la Suisse Romande (convention 2016-2020), la Haute École de Musique de Lausanne et la Société de Musique Contemporaine

(convention 2015-2018). Grâce à ces conventions, Archipel peut accéder à la programmation de concerts pour grand orchestre et présenter des spectacles lyriques de grande envergure, répertoire essentiel à la musique contemporaine.

- ACADÉMIES D'INTERPRÉTATION ET DE COMPOSITION



Les conventions avec les hautes écoles et sociétés de musique nous permettent également de mettre en place des académies de formation pour jeunes interprètes et compositeurs, de favoriser l'insertion professionnelle et le passage à la vie active de ces artistes au sortir de leurs études académiques.

Il est également fondamental pour un festival qui se consacre à l'avant-garde de pouvoir repérer ces talents émergents dès leur période de formation. Ainsi se tisse une fidélité sur le long terme entre l'artiste et le festival dont naît souvent les plus beaux projets.

- PUBLIC ET MÉDIATION

De tous les arts, l'évolution de la musique moderne est la moins bien comprise. Présenter, expliquer, vulgariser son histoire depuis le XIXe siècle, mettre en perspective ses esthétiques, montrer les courants, les ruptures et les redites, est une mission d'Archipel en réponse au formidable appétit de savoir et de compréhension manifesté par le public genevois. La musique d'aujourd'hui transgresse les genres et les esthétiques, elle n'est pas une, mais si diverse que chacun peut y trouver des œuvres à son goût. C'est par la médiation, la présentation intellectuelle autant que sensible, que l'on intéresse un nouveau public. Auditoire de tout âge : il faut permettre aux enfants d'expérimenter des pratiques créatives, aux adolescents de vivre des sensations nouvelles, aux adultes de questionner les artistes pour comprendre leur démarche.



STATISTIQUES, PUBLIC ET VISIBILITÉ

En présentant la musique d'aujourd'hui dans ses interactions avec l'histoire et les autres arts, en multipliant les partenariats avec des institutions genevoises et régionales, en proposant des moments d'échange (avant concert, rencontre, table ronde, conférence, exposition, animation pédagogique...) Archipel est parvenu à faire croître son public de façon très significative. Celui-ci est passé d'environ 2'000 spectateurs en 2006 à plus de 5'000 en 2014.



Le festival est très bien couvert par la presse quotidienne et spécialisée, aussi bien suisse qu'internationale. Notre partenaire média, la RTS, diffuse la quasi totalité de nos concerts et présente notre travail dans de nombreux magazines. La télévision annonce nos spectacles. Notre site internet et nos interventions sur les réseaux sociaux sont très bien suivis.

Nous diffusons 12'000 brochures en Suisse et à l'étranger, proposons un affichage avec une ligne graphique créative dont certaines ont été primées, distribuons flyers et newsletters à plusieurs milliers de contacts.

Depuis 2007, Archipel a programmé 199 événements (107 concerts, 33 spectacles, 32 installations, 27 conférences). 573 œuvres de 454 créateurs y ont été jouées par 663 solistes et ensembles. Parmi ces œuvres, 285 étaient données en création. Parmi les auteurs, 133 sont suisses, 160 avaient moins de 35 ans au moment du concert. Ces artistes provenaient en moyenne de 18 pays différents chaque année (49 au total : Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Cuba, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lesotho, Lettonie, Liban, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Salvador, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Syrie, Tchéquie, Turquie, Venezuela).

PARTENARIATS ET COPRODUCTIONS

Au fil des ans, les partenariats artistiques établis par Archipel se sont multipliés, prouvant l'intégration à la vie culturelle de la ville et du canton, ainsi que le rayonnement régional et international du festival.

Nous avons développé des partenariats avec les principales institutions musicales genevoises :

Haute École de Musique, Grand Théâtre, Orchestre de la Suisse Romande, Orchestre de Chambre de Genève, Conservatoire Populaire de Musique, Institut Jaques-Dalcroze, mais aussi avec des structures de création: ensembles Contrechamps, Vortex, Eklekto, Cave 12, Fanfareduloup Orchestra, AMEG, Séquence ... Enfin, l'ouverture aux autres arts se lit dans les partenariats établis par Archipel avec le Théâtre du Grütli, les Musées d'Art et d'Histoire, La Haute École d'Art et de Design, le MAMCO, l'UNIGe, l'Institut National Genevois, le Centre d'Art en L'île...



Au plan régional, suisse et international nous avons coproduit des spectacles avec les principaux festivals suisses et européens:

Biennale Musiques en Scène de Lyon, Centre des Écritures Contemporaines et Numériques de Mons, Festival d'Automne à Paris, Festival Perspective de Saarbrücken, Holland Festival, Huddersfield Contemporary Music Festival, Journées de la création de l'Association Suisse des Musiciens, Mains d'œuvres (Saint-Ouen), Märzmusik Berlin, Musica Nova Helsinki, Musik Forum Basel, Printemps des Arts de Monaco, RomaEuropa, Ruhr Triennale, Société Suisse de Musique Contemporaine, Stockholm New Music, Voix nouvelles de Royaumont, Why Note à Dijon...

Nous avons invité les principaux ensembles:

2e2m, Alternance, Ars Nova, baBel, Basel Sinfonietta, Bouche d'Or, Cairn, Chœur et Solistes de Lyon, Collegium Novum Zurich, Ensemble Orchestral Contemporain, Lemanic Modern Ensemble, Multilatérale, musikFabrik, Musiques Nouvelles de Mons, Neue Vocalsolisten Stuttgart, New London Chamber Choir, Nouvel Ensemble Contemporain La Chaux-de-Fonds, Orchestre National de Lyon, Repertorio Zero Milan, Swiss Chamber Concerts, TM+...

Co-commandé des œuvres avec de nombreux studios d'électroacoustique:

Centre Henri Pousseur Liège, Centro Ricerche Musicali Roma, Césaire Reims, CIMÉ-Unesco, CIRM Nice, École Toulouse, GMEA Albi, GRAME Lyon, GMEM Marseille, Institut for Computer Music and Sound Technology Zurich, Ircam Centre-Pompidou Paris, La Muse en Circuit Alfortville, Musiques Inventives d'Annecy...



Collaboré avec les grandes scènes européennes... :

Bonlieu Annecy, Centre André Malraux Vandoeuvre-lès-Nancy, Château Rouge Annemasse, L'Arsenal Metz en scène, Le Quartz Brest, Théâtre de Cornouaille, Théâtre du Crochetan Monthey, Théâtre Forum Meyrin, Vidy-L...

... et les principaux centres de formation artistique pour la musique et les arts de la scène :

ARCAL - Compagnie nationale de théâtre lyrique et musical, Île-de-France, Conservatoire de Lugano, Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, Haute École de Musique de Lausanne, Hochschule der Künste Bern, Zürcher Hochschule der Künste

Ces événements ont été retransmis par les radios suivantes :

Deutschlandradio Kultur, Radio Campus Paris, Radio Suisse Romande - Espace 2, Radio France Culture, Rtbf Musiq3, WDR

STATUT JURIDIQUE ET STRUCTURE FINANCIÈRE

Archipel est une association à but non lucratif dotée de la personnalité juridique au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

L'Association Archipel est principalement soutenue par la Ville et l'État de Genève (45% de son budget garanti par une convention quadriennale tripartite reconduite sans interruption depuis 2004), l'autofinancement par le montage de coproductions et la billetterie (30%), le mécénat d'entreprise assurant les 25% restant (environ 10 mécènes chaque année).

Le budget, à l'équilibre, est en progression régulière et dépasse maintenant le million de francs. 65% de cette somme est consacrée à l'artistique (cachets des artistes, achats de spectacles, montage technique), 15% à l'organisation et la promotion, les 20% restants couvrent les salaires de l'équipe et les frais généraux.



De gauche à droite : Mario Annoni (alors Président de Pro Helvetia), Marcus Gentinetta (Conseiller musique, Service cantonal de la Culture, Genève), Virginie Keller (Cheffe du Service culturel de la Ville de Genève), William Blank (Président de l'Association Suisse des Musiciens), Urs Schnell (Directeur de la Fondation SUISA). Théâtre Pitoëff, festival Archipel 2012.

MÉCÉNAT

Les fondations d'entreprises suisses sont nos principaux mécènes privés, ainsi que les fondations culturelles fédérales et quelques sponsors français, allemand, italien ou de la Communauté européenne. Alors qu'en 2005 nous n'avions que deux mécènes privés, nous en avons dix chaque année depuis 2008 dont un certain nombre se renouvelle. Il nous manque néanmoins des aides conventionnées sur plusieurs années qui nous permettraient d'envisager plus sereinement les projets demandant un engagement financier à long terme.

Ils nous soutiennent ou nous ont soutenu : Association Suisse des Musiciens, Comité Régional Franco-Genevois, Ernst Göhner Stiftung, Ernst von Siemens Musikstiftung, Federazione CEMAT, Fondation Artephila, Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet, Fondation Henneberger-Mercier, Fondation Isabella Scelsi, Fondation Landis & Gyr, Fondation Leenaards, Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle sportive et sociale, Fondation Nestlé pour l'Art, Fondation Nicati-de-Luze, Fondation Pro Helvetia, Fondation Sacem, Fondation Suisa, Fondation Wilsdorf, Loterie Romande, Migros Pourcent Culturel, SIG Mécénat, Stanley Thomas Johnson Foundation, Ulysses Network - Communauté européenne programme Culture 2007-2013.

